

Le Comité d'Entreprise :

**CEPAL
Elections CE
2015**

**→ un véritable contre-pouvoir
au service des SALARIE(E)S**

La loi a donné des prérogatives aux Comités d'Entreprise (CE), sur les questions telles que **la gestion, l'évolution économique et financière de l'entreprise, l'organisation et les conditions de travail, la formation professionnelle,**

les qualifications, les rémunérations,

En ce sens, le CE assure **l'expression collective des salariés** et permet la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions portant sur ces différents champs d'action. Il formule

[à son initiative] et examine [à la demande de l'employeur] toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi, de formation professionnelle des salariés et, plus globalement, leurs conditions de vie dans l'entreprise.

Ainsi, le CE et l'action syndicale ont toujours été liés et sont complémentaires dans la nécessaire affirmation du contre-pouvoir des salariés.

Les changements s'opèrent de plus en plus rapidement sans prendre la réelle mesure, ni des perturbations et dysfonctionnements que cela génère, ni des laissés-pour-compte qui peuvent en découler.

Même si l'effectif de la CEPAL s'étoffe actuellement, il faut savoir qu'au niveau du Groupe, le plan stratégique prévoit plutôt des réductions...

Il serait donc **dangereux d'oublier** que la CEPAL a mis en place un PSE en 2009/2010 (*ainsi que d'autres Caisses*), alors que cette éventualité était impensable dans la sphère des Caisses d'Épargne très peu de temps auparavant.

Sans en arriver là, l'environnement qu'il soit politique ou financier se charge régulièrement de nous apporter son lot de nouvelles contraintes et difficultés, comme **l'apparition des nouvelles régions administratives ou autre restructuration au sein du Groupe...** Et nous savons tous que lors de ces occasions, sous couvert de gains de productivité, c'est l'emploi qui est visé..., et les salariés les premiers à trinquer.

Que ces situations se conjuguent au passé ou au futur, **le travail et l'investissement des élu(e)s SPBA/CGT** ont permis ou permettront d'optimiser les volets sociaux attenants, pour qu'ils ne soient pas un leurre, mais un mécanisme efficace à l'attention de l'ensemble des salariés.

Face à des projets patronaux, dont la pertinence n'est pas toujours avérée, aucun salarié ne doit être laissé sur le carreau ! C'est pour nous un impératif incontournable...

Au-delà de ces chantiers qui émailleront inévitablement la période à venir, **l'URGENCE** porte sur **les conditions de travail et la souffrance qu'elles génèrent auprès de plus en plus de salariés.**

Sous couvert de x raisons, toutes meilleures les unes que les autres, les conditions de travail sont devenues celles des chaînes de production où le marquage à la culotte et les suivis qui s'empilent n'ont de cesse.

Ensemble, disons STOP...

Dès la mise en place du nouveau CE et dans le prolongement, du nouveau CHSCT, notre impératif sera d'arracher l'indispensable amélioration des conditions de travail et d'éradiquer la souffrance devenue trop banalement quotidienne. Permutons les rôles,... aux salariés d'être exigeants !

Pour défendre vos intérêts, vos élu(e)s SPBA/CGT seront toujours là pour :

- **Retrouver des conditions de travail dignes de ce nom**
- **Défendre les rémunérations**
- **Protéger l'emploi et le contrat de travail**
- **Créer un rapport de force utile aux salariés**

Le CE → un formidable outil social et culturel

Notre implication dans les précédents Comités a toujours été importante :

- au sein des précédents bureaux,
- au niveau des commissions qu'elles soient obligatoires (*économique, emploi/formation,*

logement) ou qu'elles soient sociales (*ensemble des activités socioculturelles*).

La liste SPBA/CGT regroupe des femmes et des hommes, salarié(e)s de la CEPAL

présent(e)s sur nos 2 régions.

L'ensemble de nos expériences doit nous permettre d'améliorer l'existant mais également de proposer de nouvelles activités.

Une pépinière d'activités socioculturelles

Actuellement :

Le budget consacré aux activités sociales et culturelles (*proche de 785K€*) vous appartient et est réparti sur différents postes :

- Culture,
- Voyages, Chèques vacances
- Locations
- Loisirs, Billetterie
- Sports
- Enfance, Festivités
- Fonds de secours, Solidarité

...des voies nouvelles :

- Développer les activités sociales et culturelles en ajustant les demandes aux besoins exprimés par le Personnel
- Améliorer le nombre d'utilisateurs de ces activités
- Proposer de nouvelles activités
- Coopérer avec d'autres CE
- Obtenir une augmentation de la participation de l'employeur

La désignation des élu(e)s et de l'Organisation majoritaire au Comité d'Entreprise est loin d'être banale. Il en va du sérieux de la surveillance que le pouvoir législatif a placée dans les mains des salariés et de leurs représentants.

Le contre-pouvoir, pour être actif, doit être réel, d'où l'importance d'accorder vos suffrages à des représentants SPBA/CGT expérimentés, efficaces et soucieux de vos demandes.

Nous avons eu l'occasion de vous prouver régulièrement notre détermination, après avoir obtenu gain de cause à l'occasion de différends survenus lors d'échanges avec la Direction ...

→ pour mémoire et illustration « sonnante et trébuchante », citons **la restitution d'un complément de prime d'intéressement de 223 K€ lors du paiement 2008 !**

Ces dossiers Intéressement/Participation doivent être surveillés chaque année et le millésime 2014 (*versement en 2015*) n'y coupe pas !

→ dans nos recours lancés auprès de l'Inspection du travail contre la composition des collèges électoraux... tout n'a pas abouti mais déjà l'Inspectrice a reconnu le travail d'encadrement des RA et DAA classés TM5.

Nous continuerons sur cette voie pour que d'autres postes acquièrent le statut qui devrait être le leur et que, demain, **vos compétences soient mieux reconnues** par nos Directions :

☒ *les postes en T devraient voter dans le 2nd collège ;*

☒ *les autres postes d'encadrement qui méritent également d'être authentifiés comme tels.*

Il est clair que subir une dévaluation de nos emplois au travers d'un processus électoral inabouti (*alors que cette question, dans les Banques, est réglée*) provient d'un réel laxisme de nos instances dirigeantes.

**DU 11 AU 18 MARS 2015,
EN VOTANT POUR LES CANDIDATS SPBA/CGT
VOUS AUREZ L'ASSURANCE D'ÊTRE REPRÉSENTÉS
PAR DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE. MOTIVÉS ET VIGILANTS.**

